

Conflits agriculteurs-éleveurs en zone soudanienne au Tchad

Une étude comparée de deux régions : Moyen-Chari et Mayo-Kebbi

Souapibé Pabamé SOUGNABE

LRVZ-PRASAC, BP 433, N'Djamena, Tchad

Résumé — Les conflits entre agriculteurs et éleveurs au Tchad en général et dans la zone méridionale en particulier sont devenus très fréquents ces dernières années. Ces conflits qui dans la plupart des cas trouvent leurs origines dans la gestion des ressources naturelles et de l'espace, ne laissent personne indifférent tant les dégâts sont impressionnants. Malheureusement les causes de ces conflits ne sont pas clairement identifiées et peu de travaux de terrain sont disponibles pour documenter ce fait de société. A partir d'une étude menée dans plusieurs cantons du Moyen-Chari et du Mayo-Kebbi, il ressort plusieurs points qui méritent d'être discutés. Beaucoup d'écrits ont montré que les conflits dans ces régions sont dus aux perturbations climatiques, à la poussée démographique et à la pression foncière. Cependant, l'étude comparée des causes du conflit dans les deux régions montre assez bien que la persistance des conflits dans la zone soudanienne est provoquée surtout par l'arrivée brusque et massive des troupeaux dans une région à tradition agricole et par les mauvaises gestions de ces conflits.

Abstract — **Farmers/Breeders' conflicts in Sudanian zone of Chad. A compared study of two regions: Moyen-Char and Mayo-Kebi.** The conflicts between farmers and breeders in Chad in general and in the southern zone in particular, have become regular these last years. These conflicts in most cases arising from the management of natural resources and space, do not leave any person indifferent as damages are heavy. Unfortunately, the causes of the conflicts are not well identified and very few field studies have been carried out to further explain this social matter. As from a study carried out in many areas of Moyen-Chari and Mayo-Kebi, many questions emerge that need to be discussed. Many writings have shown that the conflicts in these regions are caused by climatic disturbances, demographic growth and land constraints. However, a compared study of conflict causes in the two regions show enough that the persistence of conflicts in the Sudanian zone is provoked mainly by sudden arrival of many livestock in a region of agriculture tradition and bad management of conflicts.

Introduction

Le Tchad a connu au cours des dernières décennies une forte variabilité annuelle et spatiale de la pluviosité. Ces aléas climatiques se doublent d'une forte croissance démographique dans certaines régions. Ces facteurs ont agi profondément sur les pratiques agricoles et pastorales : augmentation des surfaces cultivées en lieu et place des anciens pâturages, descentes massives des éleveurs transhumants

de la zone septentrionale vers le sud du pays et nouvelles formes de mobilité des troupeaux pour s'adapter à la forte inégalité spatio-temporelle des ressources pastorales et hydriques.

Cette dynamique ne va pas sans poser des problèmes sociaux. Les relations entre les sociétés d'agriculteurs et d'éleveurs, précédemment marquées par un certain équilibre reposant sur la complémentarité sont devenues désormais conflictuelles et concurrentielles dans la gestion des ressources naturelles et de l'espace (Sougnabé *et al.*, 2000). Depuis une décennie, les conflits entre les deux groupes sociaux se multiplient, dégénéralant parfois en affrontements sanglants et meurtriers. Toutefois la gravité des conflits varie d'une région à l'autre.

Si dans le Moyen-Chari les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont fréquents, le Mayo-Kebbi, qui se trouve dans la même situation climatique et démographique, ne connaît pas ce problème avec la même acuité (Réounodji, 2000). Les éleveurs peuls et les agriculteurs Moundang, Musey et Toupouri entretiennent en effet de bonnes relations depuis plusieurs décennies.

Objectifs de l'étude

Différentes études ont montré que la croissance démographique et les sécheresses qu'enregistre le pays sont des causes importantes des conflits entre éleveurs et agriculteurs dans la zone soudanienne et particulièrement dans le Moyen-Chari (Arditi, 1997 ; Sougnabé, 2000). Pourtant, aucun de ces facteurs n'arrive à vraiment expliquer la recrudescence des conflits dans le Moyen-Chari. En effet, paradoxalement, les conflits sont plus fréquents dans les zones à faible densité démographique, comme le Moyen-Chari, alors que le Mayo-Kebbi, qui se trouve dans la même situation climatique et a une densité démographique beaucoup plus forte, connaît très peu ou pas de conflits fonciers et surtout de conflits entre agriculteurs et éleveurs (Réounodji, 2000).

Cette étude comparée entre ces deux régions vise à mettre en évidence les causes qui entretiennent une cohabitation conflictuelle entre agriculture et élevage et à proposer des mécanismes efficaces et durables de résolution des conflits.

Approche méthodologique

Cette étude a été menée par le LRVZ dans le cadre de l'Observatoire du développement du PRASAC. Elle s'est fondée sur une recherche bibliographique et des enquêtes de terrain (entretiens semi-directifs et questionnaires fermés) dans le Moyen-Chari (Béhongo, Kyabé, Guila-Gondoré et Bédjondo) et dans le Mayo-Kebbi (Lagon, Ngoko, Bérem Guébelsou, Malaodim). Cet échantillon permet de prendre en compte la diversité des situations agricoles et pastorales de deux régions (pluviométrie, types de sol, mais aussi densité de population, importance de l'élevage, etc.) Les enquêtes ont concerné les agriculteurs sédentaires et les éleveurs transhumants (hommes et femmes). Au total, dans chaque région, 45 agriculteurs et 35 éleveurs ont été enquêtés.

Résultats

Caractéristiques physiques de la zone soudanienne

La zone soudanienne est la zone des savanes du Tchad ; elle couvre les préfectures du Mayo-Kebbi, du Moyen-Chari, de la Tandjilé et des deux Logones. Elle a une superficie de 130 000 km², soit 10 % de la superficie nationale, et compte 2 830 000 habitants. La densité moyenne est 22 hab./km² et la charge animale est de 9 UBT/km². Elle bénéficie d'un climat tropical sub-humide, marqué par une pluviométrie annuelle qui dépasse 700 mm et peut atteindre 1 200 à 1 400 mm pendant les années les plus arrosées (très variable dans le temps et dans l'espace). La saison des pluies dure de mai à octobre, avec une concentration des pluies de juillet à août, puis vient une saison froide (novembre à janvier) et une saison sèche chaude (février à avril) où la température dépasse régulièrement les 40° C. Grâce au climat soudanien, ces régions permettent le développement d'une agriculture pluviale et d'un élevage extensif. La végétation naturelle est la savane arborée forestière à base de graminées vivaces qui poussent sur les

sols rouges ferrallitiques (Toutain *et al.*, 2000). Les sols se développent sur des grès ou des argiles. La valeur agricole de ces sols très profonds (5-10 m) est moyenne à bonne. Les zones agricoles superficiellement sableuses sont sujettes à une érosion importante après défrichement. Dans les bassins alluviaux du fleuve Chari, on trouve des vertisols et des sols hydromorphes. Le Mayo-Kebbi et le Moyen-Chari sont chacun traversés par un cours d'eau permanent (le Mayo-Kebbi et le Chari) et comptent de nombreux cours d'eaux temporaires et des bas-fonds.

Malgré les contraintes et les difficultés actuelles (perturbations climatiques, pression démographique et animale...), la situation de la zone soudanienne reste encourageante dans une perspective de développement à moyen et à long terme, mis à part les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Le Moyen Chari, une région où l'élevage pastoral est en pleine émergence

Le Moyen-Chari couvre une superficie de 41 600 km² et compte 745 000 habitants (1993). Les populations autour de Sarh, Koumra, Bessada et Bedadya sont majoritairement des Sara Madjigaye, mais on rencontre aussi des Tonia, Yeillim, Daye, etc. Cette région était autrefois entièrement dédiée à l'agriculture. La pression parasitaire (tsé-tsé) constituait un obstacle majeur au développement de l'élevage bovin. L'introduction de la culture attelée, les défrichements et les perturbations climatiques de ces dernières années ont permis l'émergence d'un élevage pastoral dans le Moyen-Chari (Duteurtre et Koussou, 2000). Certains éleveurs transhumants venus du Nord y passent ou séjournent en saison sèche ou s'y sont installés depuis plusieurs années.

Le Mayo-Kebbi, une région à tradition agropastorale

Le Mayo-Kebbi couvre une superficie de 30 100 km² et compte 825 000 habitants. C'est une région pluri-ethnique où dominent les Massa, les Toupouri, les Moundang et les Peuls. Le Mayo-Kebbi est une région à tradition agropastorale. L'élevage des agriculteurs porte sur les bovins, les caprins, les ovins et les porcs. L'élevage joue un rôle social très important dans la région (dot, funérailles, sacrifice...)

Mode de gestion de l'espace et des ressources naturelles

Les espaces agricoles et pastoraux des deux régions ne sont pas séparés. Il n'existe pas de zones bien délimitées pour les parcours. L'ensemble de l'espace appartient aux agriculteurs, qui l'exploitent comme ils l'entendent et laissent en pâturage les jachères et les réserves de terres non mises en culture, ou réservées pour la cueillette ou la chasse. Le rapport de ces populations à l'espace est un rapport social. L'espace n'est pas un bien, mais le siège de forces invisibles que l'on doit se concilier avant de l'investir. D'où l'importance des médiateurs nommés maîtres ou chefs de terre. La terre appartient aux groupes sociaux les plus étendus, clans ou lignages. Au sein de ces groupes, les terres sont réparties entre les familles pour qu'elles les cultivent. L'accès individuel à la terre est obtenu par la filiation patrilinéaire dans le cadre de la propriété collective de la terre. Une terre peut-être transmise aux enfants, à condition qu'elle soit mise en valeur et qu'elle soit maintenue en exploitation. Les nouveaux arrivants peuvent obtenir le droit d'usage de la terre auprès du chef du village ou du chef de terre.

Dans les zones pastorales, il est impossible de définir un droit individuel d'usage du sol comme dans le domaine agricole. Le domaine pastoral est plutôt basé sur l'eau et les ressources naturelles. Ses limites sont floues, tandis que le domaine agricole est lié à la terre.

Les causes de la recrudescence des conflits entre agriculteurs et éleveurs

Les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs au Tchad sont un sujet complexe et délicat. On est loin de cerner l'ensemble de leurs causes. La poussée démographique, les perturbations climatiques, la sécheresse, la désertification, la pauvreté des sols, la rareté de l'eau, la dégradation des pâturages, sont souvent citées comme les causes principales de ces conflits. Bien qu'ils soient importants (Sougnabé, 2000), ils ne justifient pas la recrudescence des conflits dans la zone méridionale et, surtout dans le Moyen-Chari où la situation est la plus dramatique. La comparaison de la situation du Mayo-Kebbi et du Moyen-Chari a permis de dégager des pistes sur les facteurs propres aux zones de conflits.

Les péjorations climatiques dans les deux régions

A partir des années 70, des graves perturbations sont apparues dans la pluviométrie, avec des retards fréquents d'installation des pluies et une réduction des quantités. Ces modifications ont entraîné une baisse de la productivité des pâturages et ont réduit les zones propices à l'agriculture et à l'élevage. Agriculteurs et éleveurs sont à la recherche constante de terres, mais ont peu changé leurs modes de production. Les deux régions ont une situation pluviométrique similaire, comme le montre la figure 1.

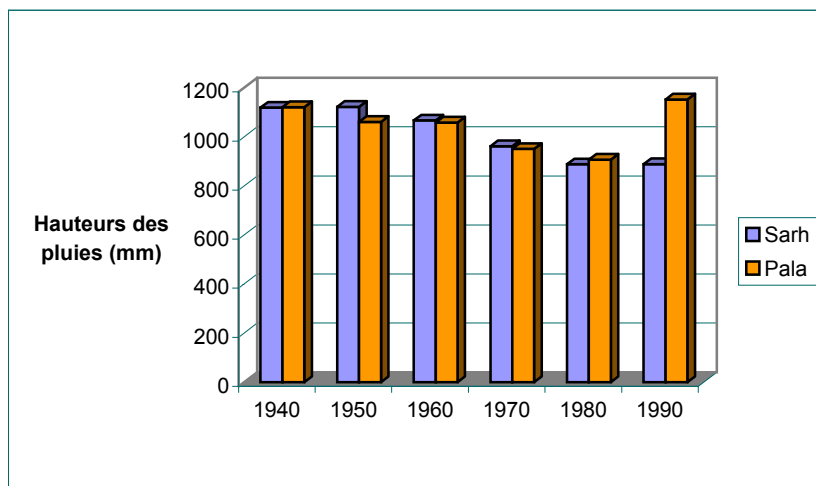


Figure 1. Moyennes décennales de la pluviométrie (Sarh et Pala).

La pression démographique et animale

La population humaine

Les migrations et des taux élevés d'accroissement interne ont favorisé une forte croissance démographique dans la zone soudanienne, dont la population a doublé en 30 ans, passant de 1 300 000 habitants en 1960 à 2 500 000 en 1993 (Djapania *et al.*, 1996). Celles du Mayo-Kebbi et du Moyen-Chari ont doublé leur population en moins de 25 ans, comme le montre la figure 2.

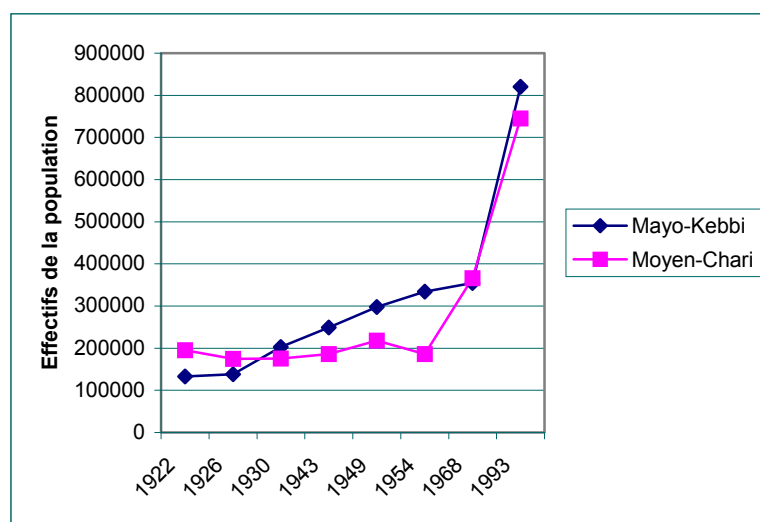


Figure 2. L'évolution de la population dans les deux régions.

Même si la densité moyenne de la population et la charge moyenne du cheptel ne donnent pas une idée précise de leur répartition réelle dans les différentes localités, elles permettent de dire que, globalement, dans ces deux régions, les pressions sur les ressources naturelles, certes croissantes, ne sont pas vraiment fortes (tableau I).

Tableau I. La pression démographique et animale.

	Superficie (km ²)	Habitants	Densité (ha/ km ²)	Cheptel (UBT)	Charge animales UBT/ km ²	ha/UBT
Mayo-Kebbi	30105	824 877	27,4	367 000	12,19	8,2
Moyen-Chari	45180	744 741	16,7	533 000	11,79	8,5

La population animale

La pression pastorale s'est particulièrement accentuée dans le Moyen-Chari, sous l'effet du développement des troupeaux villageois et surtout de la forte descente des troupeaux transhumants fuyant les nombreuses sécheresses qui ont entraîné des problèmes de pâturages dans la partie septentrionale du pays. Ces facteurs sont également à l'origine de l'allongement de la durée du séjour des troupeaux transhumants dans cette zone. Les statistiques du Ministère de l'élevage montrent que, dans le Moyen-Chari, les effectifs bovins ont été multipliés par neuf en l'espace de trente ans, passant de 75 000 têtes en 1976 à 670 000 têtes en 1996 (figure 3). L'arrivée massive des éleveurs transhumants dans le Moyen-Chari visait à sécuriser leur système de production. Ils procèdent à une répartition géographique du cheptel : les bovins au sud et les dromadaires au nord.

Par contre, dans le Mayo-Kebbi, qui comptait déjà 200 000 têtes en 1955 (contre 10 000 têtes dans le Moyen-Chari), les effectifs sont restés pratiquement stables jusqu'aux années 80 et auraient même baissé ces dernières années.

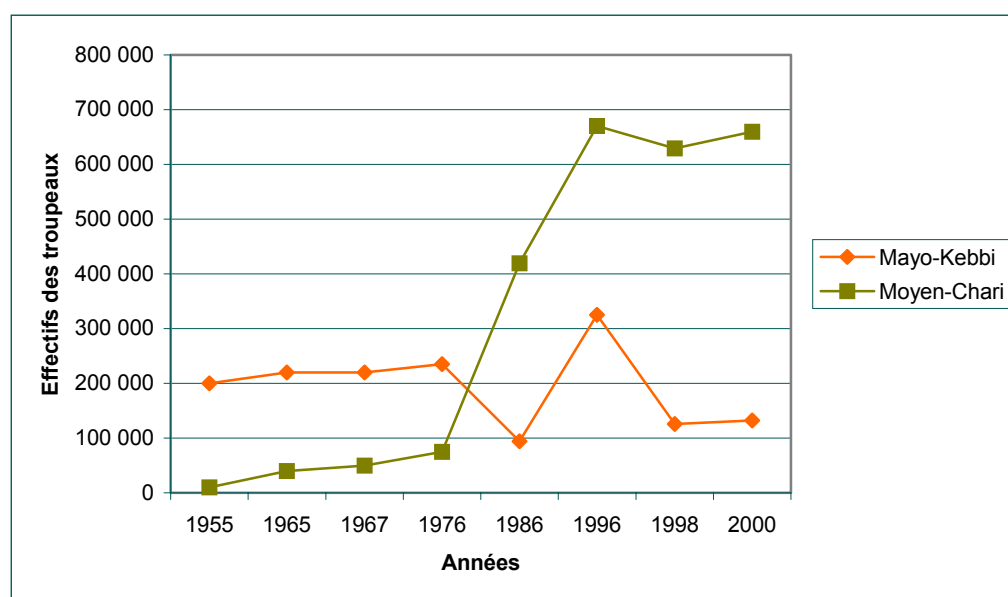


Figure 3. Evolution de l'effectif bovin dans les deux régions.

Les différentes instances de résolution du conflit

Au plan national, il n'existe pas de mécanisme de résolution des conflits entre agriculteurs et éleveurs. La loi n° 4 du 31/10/1959 qui régit la transhumance est largement dépassée par les contraintes écologiques et par l'évolution des mouvements des populations et des animaux. En cas de conflit, les protagonistes ont recours à divers modes de règlement des litiges, comme le règlement par consensus entre les deux parties ; le règlement au niveau des chefs traditionnels (village, ferrique, canton) ; le règlement au niveau de la sous-préfecture ou de la brigade de gendarmerie ; le règlement au niveau de la justice ; le règlement au niveau des comités d'entente et de dialogue mis en place par les protagonistes ou par les autorités administratives.

Le Moyen-Chari se caractérise par la pluralité des instances de gestion des conflits, et surtout par le nombre élevé des conflits réglés au niveau de la brigade de gendarmerie ou des autorités administratives (figure 4). On constate également que bon nombre des conflits n'y ont pas trouvé de solution. Les comités locaux, formés d'un nombre égal d'agriculteurs et d'éleveurs, ont été créés dans chaque canton du Moyen-Chari en vue de combler les carences des mécanismes traditionnels de règlement des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Ils visent à favoriser la concertation au niveau local, afin de prévenir et de régler les conflits, mais ne semblent pas toujours suffisants.

Dans le Mayo-Kebbi, les conflits semblent se régler pour la plupart au niveau des chefs traditionnels et par consensus. Dans cette région à tradition agro-pastorale, les populations disposent d'instances traditionnelles de règlement des conflits au niveau des chefs de village et de canton. Une personne (Sarki Sanu) est désignée parmi les notables de la cour comme intermédiaire entre les éleveurs et le chef. Le *Sarki Sanu* est chargé de recenser tous les campements d'éleveurs se trouvant dans la localité, de récupérer les redevances à payer pour l'accès aux pâturages et les impôts pour les anciens campements. En contrepartie, le chef protège et règle les éventuels conflits avec les agriculteurs.

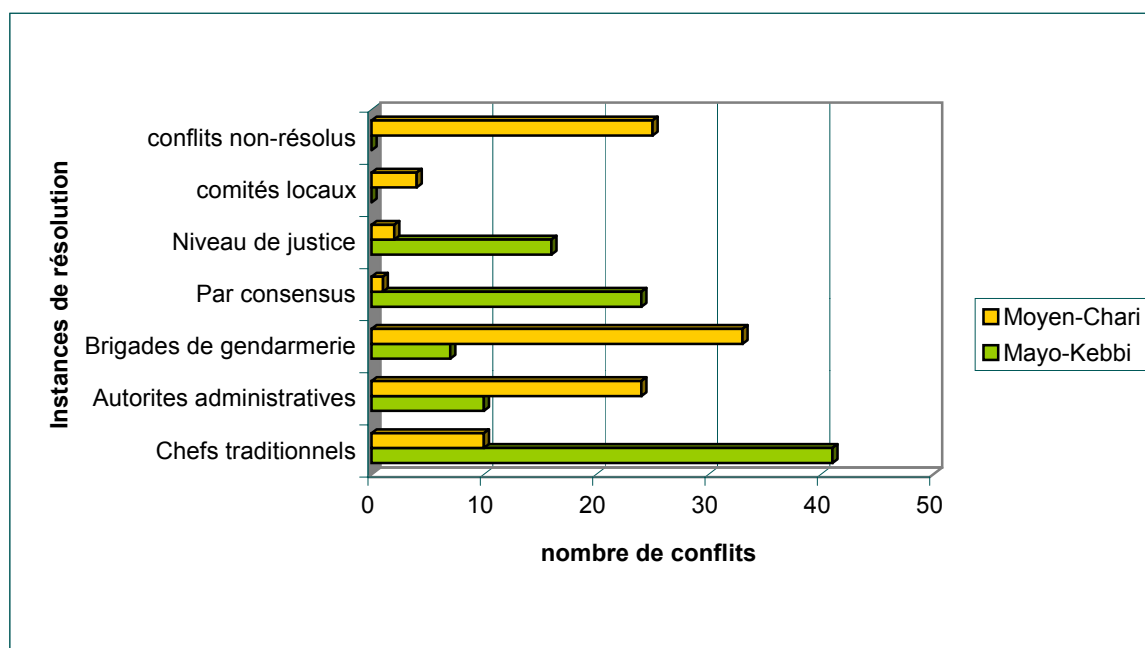


Figure 4. Modalités de résolution des conflits.

Discussions et conclusion

La comparaison des causes de conflit et de leurs modalités de règlement entre le Mayo-Kebbi et le Moyen-Chari montre que la croissance démographique et les sécheresses ne sont que des causes partielles lointaines des conflits. Les problèmes de cohabitation entre agriculteurs et éleveurs dans le sud du Tchad et particulièrement dans le Moyen-Chari, ont en fait été exacerbés par l'arrivée massive et brusque des éleveurs transhumants, avec à la clé des confrontations entre ces deux groupes sociaux qui s'ignorent. La plupart des conflits sont réglés au niveau des autorités civiles et militaires et rares sont les conflits qui sont réglés impartialement (Boubakary *et al.*, 1996). Plus souvent, ces règlements aboutissent à des jugements qui frustrer les victimes (agriculteurs et éleveurs), qui repartent avec un esprit de vengeance. Des ressentiments se créent entre les deux groupes sociaux, qui se manifestent par le non-respect d'autrui, le non-respect de ses biens d'autrui et le non-respect de ses us et coutumes.

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs dans le Moyen-Chari sont aussi aggravés par la pluralité des instances d'arbitrage et de gestion foncière : autorités coutumières d'un côté, administration de l'autre. De plus, d'autres acteurs (élus locaux, politiciens, responsables associatifs, services techniques de l'administration, etc.) interviennent aussi, officiellement ou non, dans la gestion des conflits. Comme ces

différentes instances agissent de façon non coordonnée, chacun, en fonction de ses intérêts, sollicite l'instance qu'il juge lui être la plus favorable, contribuant ainsi à entretenir les conflits.

Des comités locaux ont été créés dans chaque canton du Moyen-Chari pour régler et prévenir les conflits. On constate que les comités les plus efficaces sont ceux qui ont la meilleure légitimité aux yeux des communautés en présence, par exemple lorsqu'ils bénéficient d'une caution morale émanant des autorités religieuses de la place et qu'ils ont été mis en place par les acteurs eux-mêmes. A l'inverse, les comités de dialogue et de règlement des conflits créés à l'initiative des autorités administratives sont inefficaces. De plus, les actions des comités se limitent généralement à l'échelle du village ou du canton. Or, si le village ou le canton sont bien les niveaux où s'organisent et se gèrent une grande partie des ressources naturelles (eaux, terres, végétation naturelle...), la gestion de certaines ressources (forêts, parcours...) et les mouvements des éleveurs transhumants dépassent largement l'échelle du village ou du canton. Ces comités n'arrivent ainsi pas à intégrer les grands transhumants, qui parcourent plusieurs entités administratives.

Les nouvelles formes de la mobilité dans le Moyen-Chari contribuent également à créer des tensions entre agriculteurs et éleveurs. Les séjours prolongés des transhumants dans cette région impliquent une nouvelle forme de transhumance. La transhumance qui se caractérisait précédemment par un mouvement cyclique entre des zones agro-écologiques différentes suivant un axe nord-sud, se caractérise désormais par des mouvements est-ouest ou sud-est au sein d'une même zone agro-écologique, les savanes. De plus, le statut social l'éleveur reste encore lié à l'importance numérique de son cheptel, ce qui concourt à l'augmentation des effectifs. Enfin, l'envahissement des couloirs de transhumance et des abords des points d'eau par les champs constitue un obstacle physique au mouvement du troupeau, d'où des cas fréquents de dévastation des cultures par des animaux.

A l'inverse, la bonne cohabitation entre les agriculteurs et éleveurs dans le Mayo-Kebbi est due à l'ancienneté du voisinage entre les deux groupes sociaux (Magrin, 1997) et à l'influence forte du pouvoir traditionnel. Il faut également noter la pratique séculaire des activités pastorales par les agriculteurs sédentaires et celle des activités agricoles par bon nombre de pasteurs. Etant tous plus ou moins agro-éleveurs, les différents groupes disposent depuis longtemps de modalités traditionnelles de résolution des conflits et de constats des dégâts.

Le diagnostic rapide que nous avons conduit a montré la marginalisation des autorités traditionnelles dans le Moyen-Chari et l'impuissance de l'Etat. La décentralisation en cours risque de renforcer ces problèmes, si on sait que l'Etat, d'une part affirme son autorité sur le domaine national et d'autre part concède une partie de ses prérogatives aux communautés sans préciser les limites de chacun.

Bibliographie

ARDITI C., 1997. Paysans Sara et éleveurs arabes dans le sud du Tchad : du conflit à la cohabitation ? Colloques et séminaires. L'homme et l'animal dans le bassin du Lac Tchad. Edition IRD, p. 555-573.

BOUBAKARI H., 1996. Etude sur la gestion alternative des conflits liés aux ressources naturelles. Collaboration de Lagnaba K., Kokoh W. Document CILSS.

DJAPANIA A., DJIMBAYE, YUNG J.M., NGAMINE J., BONNET B., 1996. Projet d'appui aux structures rurales de la zone soudanienne du Tchad. Tome 2 : Stratégie des producteurs, exploitation et gestion des ressources naturelles de la zone soudanienne. Montpellier, CIRAD-SAR n° 81-96, 128 p.

DUTEURTRE G., KOUSSOU M.O., 2000. Le rôle des savanes dans le commerce des bovins en Afrique centrale, 9 p.

MAGNANT J.P., 1986. La terre Sara, terre tchadienne. L'Harmattan, 380 p.

MAGRIN G., 1997. Les relations ville/campagne et l'organisation de l'espace dans la zone soudanienne du Tchad. PRASAC, 30 p.

REOUNODJI F., 2000. Dynamique d'occupation de l'espace et de gestion locale des ressources naturelles au Sud-Ouest du Tchad. Le cas du terroir agropastoral de Ngoko. Document provisoire, LRVZ/PRASAC, 36 p.

SOUGNABE P., 2000. Le conflit agriculteurs/éleveurs dans la zone soudanienne: le cas du Moyen-Chari au sud du Tchad. Mémoire de DEA, ESSOR, Toulouse, 64 p.

SOUGNABE P., KOUSSOU M.O., DUTEURTRE G., 2001. La gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs au sud du Tchad : succès et limites des comités locaux. *In* Tielkes E., Schlecht E., Hiernaux P. (eds.). Elevage et gestion de parcours au Sahel, implications pour le développement. Compte-rendu d'un atelier régional ouest-africain sur le thème « la gestion des pâturages et les projets de développement : quelles perspectives ? », Niamey, 2-6 octobre 2000. Stuttgart: Verlag Grauer, 225-234 p.

TOUTAIN B., TOURE O., REOUNODJI F., 2000. Etude de la stratégie nationale de gestion des ressources pastorales au Tchad. Document provisoire CIRAD-EMVT, 87p.